

Laboratoire
de l'Égalité

Partager
une culture commune de l'égalité
entre les femmes et les hommes.

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2011

Sommaire

2011, UNE ANNÉE CHARNIÈRE	3
DÉVELOPPEMENT DU LABORATOIRE DE L'ÉGALITÉ	5
Une gouvernance solide autour d'un réseau étoffé	6
À la recherche de financements pérennes.....	7
Sur le web, une présence nouvelle mais encore insuffisante.....	8
UN PROJET CENTRAL : LE PACTE POUR L'ÉGALITÉ.....	11
Le fruit d'une réflexion collective	12
Une large diffusion auprès des partis, des institutions et des associations	13
Les premières signatures.....	14
Une communication ambitieuse.....	14
AU-DELÀ DU PACTE, DES PRISES DE POSITION RÉGULIÈRES ET VARIÉES.....	17
Un premier travail sur l'entrepreneuriat féminin	18
Les autres sujets traités en 2011	18
CONCLUSION.....	21
ANNEXE. LES 20 PROPOSITIONS DU PACTE POUR L'ÉGALITÉ	23

Introduction

2011, une année charnière

En janvier 2011, le Laboratoire de l'égalité fête sa première année d'existence.

2010 aura été l'année de la structuration et du rassemblement des acteurs-trices de l'égalité : l'association est officiellement créée en janvier, le réseau se construit, les interlocuteurs-trices et les participant-e-s se multiplient. Cette même année 2010, le Laboratoire émerge en tant que force de proposition : alors que le débat public est traversé par la question de la réforme des retraites, le Laboratoire de l'égalité, qui vient juste de se former, décide de s'emparer du sujet. Ses membres analysent les conséquences pour les femmes de ce projet de réforme, et bâtissent sept propositions pour améliorer les retraites des femmes. Une enquête est menée avec le partenariat de Mediaprism, le Laboratoire est auditionné à plusieurs reprises (par le ministre du Travail, les délégations aux droits des femmes du Sénat et de l'Assemblée nationale) et, avec d'autres, réussit à faire émerger ces questions dans le débat.

Ce sera un premier travail fondateur, qui pose concrètement les objectifs du Laboratoire de l'égalité et les méthodes d'action dont il se dote pour les atteindre.

2011 est une année charnière pour le Laboratoire : devenu très vite un acteur légitime et expert de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, il se mobilise sur les questions touchant à l'activité des femmes (salaires, équilibre vie personnelle/vie professionnelle, rythmes scolaires, dépendance, culture, stéréotypes, parité...), renforce son budget en formalisant des partenariats avec les entreprises, et se structure en embauchant une salariée à mi-temps.

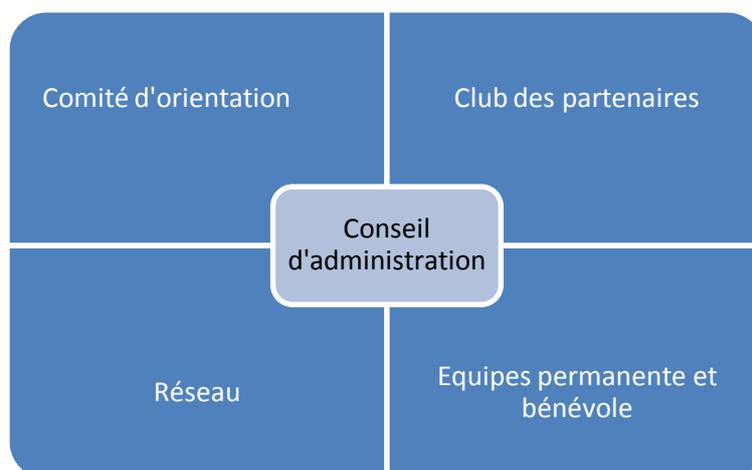
Mais c'est la perspective des élections présidentielle et législatives de 2012 qui oriente une partie de la stratégie du Laboratoire de l'égalité. Dès la fin 2010, l'idée est lancée de profiter de ce contexte électoral pour faire émerger dans le débat la question de l'égalité femmes-hommes. À cette fin, il est décidé de rédiger un pacte formulant des propositions pour l'égalité entre les femmes et les hommes, et de le soumettre aux candidat-e-s à l'élection présidentielle.

Une partie des actions menées par le Laboratoire de l'égalité en 2011 sera consacrée à l'élaboration des propositions et à la réflexion sur la communication à mener autour de ce pacte : tour de France, campagne de sensibilisation, presse, événementiel... L'ensemble du réseau est mobilisé, ainsi que l'équipe bénévole, les expert-e-s et bien sûr les membres du conseil d'administration et du comité d'orientation.

I.

Développement du Laboratoire de l'égalité

Une gouvernance solide autour d'un réseau étoffé



Entrées au conseil d'administration

Patrick Boccard, consultant, le 8 septembre 2011.

Frédérique Agnès, PDG de Mediaprism, le 17 novembre 2011.

Sortie de **Nathalie Tournyol du Clos**, nommée cheffe du service des droits des femmes à la direction de la cohésion sociale, le 8 septembre 2011.

Sortie de **Caroline de Haas**, qui a quitté ses fonctions de porte-parole de Osez le féminisme.

Le conseil d'administration s'est réuni 7 fois

L'assemblée générale s'est réunie le 12 mai 2011. Elle a validé les comptes et le rapport d'activité 2010 et a pris pour décision principale l'élaboration et le lancement du Pacte pour l'égalité.

Entrées au comité d'orientation

Pierre Coppey, président de Vinci Autoroutes, le 16 juin 2011.

Marie-Laure Fagès, politologue, Université Toulouse-I et Sciences Po Toulouse, le 17 novembre 2011.

Sortie de **Siham Habchi**, qui a quitté ses fonctions de présidente de Ni putes ni soumises.

Équipe salariée

Hélène Kloeckner est embauchée comme chargée de développement, à mi-temps, pour un contrat à durée déterminée de six mois, du 1^{er} mars au 31 août 2011. Le salaire mensuel brut est de 1 584 euros. Ce contrat est renouvelé à partir du 1^{er} septembre 2011, jusqu'au 30 juin 2012.

Yasmine Oudjébour est embauchée comme attachée de presse, à mi-temps, pour un contrat à durée déterminée de quatre mois, du 1^{er} septembre au 31 décembre 2011. Le salaire mensuel brut est de 1 732,41 euros.

Équipe bénévole

Christine Guillemaut et Marie Wierink sont chargées de l'animation des groupes de travail autour des 4 axes du Pacte pour l'égalité, et de l'élaboration finale des 20 mesures du Pacte et des fiches techniques qui l'accompagnent.

À partir de juin, Christine Guillemaut prend également en charge toute l'organisation du Tour de France de l'égalité.

Annie Batlle est particulièrement active dans la recherche de partenaires financiers et la communication.

Elisabeth Chaland est responsable de la page Facebook à compter de novembre.

Marine Brickx, Annie Chemla, Audrey Keyzers, Charlotte Measures, Céline Peudénier apportent une aide ponctuelle sur les différents projets et manifestations.

Adhérent-e-s

Il est possible d'adhérer en ligne à partir du 17 novembre. En 2011, on compte **76 adhésions** :

- 13 associations (50 euros)
- 57 individuels (20 euros)
- 6 membres bienfaiteurs (de 50 à 100 euros)

Réseau

Le réseau passe de 600 à 750 personnes.

Il est constitué de personnalités qualifiées, qui oeuvrent toutes pour l'égalité professionnelle, à un titre ou à un autre, et qui sont issues des différents secteurs de la société : recherche, monde associatif, syndicats, entreprises, monde politique, fonction publique...

À la recherche de financements pérennes

Les adhésions ne suffisant pas à faire vivre la structure, le Laboratoire continue de solliciter des financements d'entreprises partenaires pour payer les salaires et les frais (réduits) de fonctionnement, ou pour obtenir des contributions volontaires en nature.

Entreprises partenaires



Caisse des dépôts

Partenariat autour de l'entrepreneuriat féminin (voir plus bas).



Sur le web, une présence nouvelle mais encore insuffisante

La stratégie web globale est validée lors du CA du 16 juin 2011 : création d'un nouveau site, présence sur les réseaux sociaux.

Un nouveau site web

En 2010 et 2011, le Laboratoire de l'égalité communique avec un blog édité bénévolement sous Wordpress.

La décision est prise de créer un nouveau site web, plus attractif et avec plus de fonctionnalités.

En juillet 2011, le CA étudie les offres de 5 prestataires (Kikaya, NetConcept, Révolutions, God save the Screen, les Designers anonymes). Il choisit pour le réaliser l'offre commune des Designers anonymes (technique) et de Sophie Toulouse (design), qui sont à la fois très compétitifs et originaux dans leur approche graphique.

De juillet à novembre 2011, Sophie Toulouse crée le **graphisme** des pages intérieures, Yannick Mathey pour les Designers anonymes met en place l'**architecture** du site, et Hélène Kloeckner pour le Laboratoire de l'égalité **conçoit le plan du site et prépare les contenus**, le tout sous la supervision de Cécile Daumas, présidente du Laboratoire.

En termes de contenu, le nouveau site présente les membres et les objectifs du Laboratoire, son réseau, les entreprises partenaires (rubrique « Qui sommes-nous ? »), ses actions (Pacte pour l'égalité, enquêtes, prises de position, événements...) et une rubrique spécifique dédiée à l'entrepreneuriat au féminin. Il offre également des informations sur l'égalité (agenda ; liens vers les rapports, lois et chiffres-clés) et permet aux internautes de s'investir, en signant le Pacte pour l'égalité, en devenant adhérent et en s'abonnant à la newsletter. Enfin, un espace presse met à la disposition des journalistes et du grand public tous les communiqués publiés par le Laboratoire, et le dossier de presse régulièrement actualisé.

Le 17 novembre 2011, le site est mis en ligne. Il verra sa fréquentation croître avec le lancement de la campagne de sensibilisation, début 2012.

Le Labo sur les réseaux sociaux

En même temps que le nouveau site est mis en ligne, des pages sont créées sur **Facebook** et **Twitter**. Le lancement est difficile, avec un faible nombre de « suiveurs » : là encore, le lancement de la campagne début 2012 aura un impact visible.

Laboratoire de l'Égalité | Partager une culture commune de l'égalité entre les femmes et les hommes

rechercher  

Adhérer Newsletter Nous contacter

QUI SOMMES-NOUS ? NOS ACTIONS NOUS REJOINDRE S'INFORMER ESPACE PRESSE

agenda

LE PACTE POUR L'ÉGALITÉ

Interpeller les candidats à l'élection présidentielle de 2012 et leur proposer une série de mesures permettant d'instaurer l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, tel est l'objectif du Pacte pour l'égalité, dont le Laboratoire de l'égalité a présenté le 3 mars 2010 les principales orientations.

Une enquête exclusive réalisée auprès de plus de 3 000 personnes par MediaprismGroup a permis de mesurer les attentes des Françaises et des Français en la matière : 7 répondants sur 10 souhaitent que l'égalité femmes / hommes soit au cœur du débat présidentiel.

Lire les orientations générales
Signer le Pacte

PACTE POUR L'ÉGALITÉ

ACTUALITÉS

- Le Pacte pour l'égalité à Toulouse, le 16 novembre 2011
- Conférence de presse du Laboratoire de l'égalité le 17 novembre 2011 : les 20 propositions du Pacte pour l'égalité, étude sur les stéréotypes, nouveau site web.
- CAC 40 : le top ten des meilleures entreprises pour les femmes

Grande enquête sur les stéréotypes : 54 % des femmes pensent que les hommes ne peuvent pas être multitâches



Laboratoire de l'Égalité | Partager une culture commune de l'égalité entre les femmes et les hommes

rechercher  

Adhérer Newsletter Nous contacter

QUI SOMMES-NOUS ? NOS ACTIONS NOUS REJOINDRE S'INFORMER ESPACE PRESSE

Le conseil d'administration

Cécile Daumas, journaliste (présidente)



Cécile Daumas est journaliste à *Libération* depuis 1994. Diplômée du Centre de formation des journalistes (CFJ), elle a dirigé le Cahier emploi de Libération de 2002 à 2005. Spécialiste des questions de genre, elle a écrit en 2007 *Qui a peur du deuxième sexe ?* (Hachette Littératures). Elle est aujourd'hui responsable des pages Idées de *Libération* Nexx, le mensuel du quotidien.

Armelle Carminat, présidente du réseau Accent sur elles (vice-présidente)



Armelle Carminat-Rabasse est Human Capital & Diversity Managing Director, Accenture Monde et Vice-Présidente Engagement & Diversité, Accenture France. Diplômée de l'École Centrale de Lyon et d'un Master of Engineering à Cornell (US), Armelle Carminat rejoint Accenture en 1986. Après avoir été directrice générale Grande Distribution Europe, elle est nommée en 2006 Human Capital & Diversity Managing Director au niveau mondial. Depuis 2005, elle siège au comité directeur d'Accenture France, en tant

Laboratoire de l'Égalité | Partager une culture commune de l'égalité entre les femmes et les hommes

rechercher  

Adhérer Newsletter Nous contacter

QUI SOMMES-NOUS ? NOS ACTIONS NOUS REJOINDRE S'INFORMER ESPACE PRESSE

lundi 7 novembre 17:00 > 20:00	Ile-de-France Avenir	remise du prix Créatrices d'avenir En savoir plus	Musée des Arts et Métiers Paris
mardi 8 novembre 19:00 > 20:30	Femmes 3000	« Pour un leadership au féminin », avec Elean Foures. En savoir plus	Café de Flore 172 boulevard Saint-Germain, 75006 Paris
jeudi 17 novembre 10:00 > 12:00	Laboratoire de l'égalité	Conférence de presse. Présentation des 20 propositions du Pacte pour l'égalité, de l'étude sur les stéréotypes, des prochaines étapes du Tour de France et du nouveau site web.	à venir

//.

Un projet central : le Pacte pour l'égalité

L'objectif du Pacte pour l'égalité est d'interpeller les candidat-e-s à l'élection présidentielle de 2012 et de leur proposer une série de mesures permettant d'instaurer l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes.

Le fruit d'une réflexion collective

Une élaboration en plusieurs étapes

Élaboration de la stratégie et définition des 4 axes (janvier)

- réunion du CA
- réunion du comité d'orientation.

Consultation du réseau (janvier-février)

- consultation du réseau par mail. Annonce du projet, présentation de la stratégie et des 4 axes, demande d'envoi de propositions sur ces thèmes.
- traitement des réponses

Rédaction des propositions (mars-septembre)

- formation de 4 groupes de travail, animés par Christine Guillemaut et Marie Wierink
- discussions autour des propositions retenues, au sein des groupes et avec des expert-e-s
- rédaction des fiches techniques, des supports de travail qui recensent toutes les informations existantes : chiffres, lois, labels...

Validation des propositions (septembre-octobre)

- validation par le comité d'orientation
- validation par le conseil d'administration

Le contenu du Pacte pour l'égalité : 4 axes, 20 propositions

1. Parité et accès des femmes aux responsabilités
2. Égalité salariale et lutte contre la précarité
3. Conciliation des temps de vie et implication des hommes
4. Partage d'une culture de l'égalité

Voir les 20 propositions en annexe.

Une large diffusion auprès des partis, des institutions et des associations

À partir du mois d'avril 2011, les orientations générales du Pacte sont largement diffusées auprès des partis politiques, des institutions et des organisations de la société civile.

En tant que référence sur l'égalité, le Laboratoire est régulièrement sollicité pour intervenir dans des événements ou des colloques. Ces participations ont été aussi un support de diffusion du Pacte.

Diffusion des orientations générales auprès des partis politiques, des syndicats et des institutions

- envoi aux **partis parlementaires** (en mai puis en septembre) ;
- envoi aux **groupes parlementaires** (en mai puis en septembre)
- envoi aux **délégations aux droits des femmes** de l'Assemblée nationale, du Sénat et du Conseil économique, social et environnemental (en mai) ;
- envoi aux **syndicats** (en mai) ;
- envoi aux **candidat-e-s des primaires** des partis qui en organisent (EELV, PS)
- présentation lors des **universités d'été du Parti socialiste** (août) ;
- présentation lors des **universités d'été du Modem** (septembre) ;
- diffusion lors de la **Fête de l'Humanité** (septembre).

Diffusion des orientations générales auprès des associations

- distribution lors de l'**Equal Pay Day** organisé par BPW (avril)
- distribution lors du pique-nique de l'**Association des Femmes juristes et entrepreneures** (juin)
- ajout des propositions du Pacte aux « 100 idées pour la France » de **Terra Nova** (juin)
- distribution aux **universités d'été féministes** (juillet)
- distribution du Pacte lors de la **Marche pour la diversité** (juillet)
- causerie présidentielle du **Centre Hubertine-Auclert** (décembre)

Participation à des forums et à des colloques

- grand forum **Marie-Claire** sur l'égalité salariale (juin)
- colloque **ANDRH** « Les femmes dans les CA et les comex » (novembre)
- forum **Femmes et bonne gouvernance** à Tunis (novembre)
- petit déjeuner **Grandes Écoles au féminin** « Accès des femmes aux postes à responsabilités » (novembre)
- **Forum de la mixité**-Connecting Women (décembre)

Auditions officielles

- présentation du Pacte à **Roselyne Bachelot, ministre des Solidarités et de la Cohésion sociale** (avril)
- séminaire de travail au ministère des Solidarités sur les congés familiaux (mai)

Les premières signatures

Candidat-e-s aux primaires du Parti socialiste

- Martine Aubry (septembre)
- Jean-Michel Baylet (septembre)
- François Hollande (septembre)
- Manuel Valls (octobre)
- Arnaud Montebourg (octobre)

Première signature d'une candidate officielle à l'élection présidentielle

Eva Joly, candidate d'Europe-Écologie-Les Verts (novembre)

Une communication ambitieuse

Date	Contenu et contacts politiques	Tour de France	Enquêtes Mediaprism	Campagne de sensibilisation	Evenementiel et web
Mars	Présentation des orientations générales		Les femmes et la présidentielle		Conférence de presse
Avril-mai	Envoi aux partis et aux syndicats				Assemblée générale
Juin			Implication des hommes	Choix créatif	
Juill.-août	Envoi aux candidat-e-s aux primaires, présentation aux universités d'été				
Sept.-oct.	Signatures des candidat-e-s aux primaires PS	Lyon		Tournage	Lancement Facebook et Twitter
Nov.-déc.	Présentation des 20 propositions Envoi aux candidat-e-s à la présidentielle Signature d'Eva Joly	Toulouse	Stéréotypes	Production	Conférence de presse Lancement du nouveau site web

Un lancement en deux temps

En mars, présentation des quatre axes et des orientations générales du Pacte pour l'égalité au cours d'une conférence de presse organisée au Pavillon de l'Arsenal (Paris 4^e).

En novembre, présentation des 20 propositions du Pacte pour l'égalité au cours d'une conférence de presse organisée au 104 (Paris 19^e).

Trois enquêtes en partenariat avec Mediaprism

Voir les résultats complets des enquêtes sur le site web du Laboratoire de l'égalité.

Frédérique Agnès, présidente de la société Mediaprism, met gracieusement à disposition du Laboratoire ses ressources en matière d'enquêtes auprès du grand public. Ses équipes, et notamment Laurence Billot-David, directrice des études, et Justine Delomel, collaborent avec le Laboratoire pour élaborer des enquêtes d'opinion, administrées par internet auprès de très larges échantillons représentatifs de la population française.

Femmes et présidentielle (mars)

Pour 7 répondants sur 10, il est important que le sujet de l'égalité femmes-hommes soit à l'ordre du jour de la présidentielle 2012. Ce sont tout d'abord les partis politiques qui doivent agir (67 %) puis le gouvernement en place (65 %), et les entreprises (64 %). De manière générale, les répondants ont un faible niveau de connaissance des inégalités hommes-femmes.

Implication des hommes (juin)

Certains stéréotypes sont encore fortement ancrés, particulièrement du côté des hommes, et en dépit de leur bonne volonté. Interroger les hommes et les femmes sur les détails de leur vie quotidienne au foyer permet de mettre en évidence des disparités flagrantes de comportements.

Stéréotypes (novembre)

L'écrasante majorité des personnes interrogées reconnaît véhiculer des stéréotypes sexistes (84 %), avec toutefois l'impression que les « autres » le font bien plus souvent (98 %). Alors que les perceptions évoluent vers des représentations plus égalitaires, certaines idées reçues demeurent particulièrement ancrées. Comment lutter contre ces stéréotypes ? Par des interventions dans le domaine du travail (63 %), des médias (57 %), et de l'école.

Les premières étapes du Tour de France de l'égalité

Voir les comptes rendus complets des étapes 2011 sur le site web du Laboratoire de l'égalité.

Au printemps 2011, il est décidé d'organiser un Tour de France de l'égalité, pour présenter le Pacte partout en France, **entre l'automne 2011 et le printemps 2012**.

Dans chaque ville traversée, une personne relais, engagée au niveau local, s'occupe d'organiser une réunion publique, organisée de la façon suivante :

- introduction par la personne relais et/ou un-e élu-e ;
- présentation du Pacte et de l'enquête sur les stéréotypes ;
- un-e grand-e témoin ;
- une ou deux tables rondes avec des représentant-e-s des entreprises, des associations, des laboratoires de recherche et des élu-e-s ;
- un débat avec la salle.

La première étape se déroule à Lyon, le 5 octobre 2011

Avec Gwendoline Lefebvre (Femmes solidaires), Catherine Tripon (Laboratoire, L'Autre Cercle), Michel Machione (CPCA Rhône-Alpes), Brigitte Martel Baussant (CRLCAFF Rhône-Alpes, CLEF), Paulette Broussas (CIDFF Rhône), Cécile Dekeuwer (BPW Rhône-Alpes), Luc Thorat (CFDT), Lela Bencharif (vice-présidente Région Rhône-Alpes), Michèle Picard (maire de Vénissieux), Thérèse Rabatel (adjointe au maire de Lyon), Pascale Crozon (députée du Rhône).

La deuxième étape se déroule à Toulouse, le 16 novembre 2011

Avec Philippe Raimbault (directeur Sciences Po Toulouse), Marie-Laure Fages (Science Po Toulouse), Christine Guillemaut (Laboratoire), Jacqueline Martin (sociologie du genre), Nataly Breda (OLF), Grégoire Ruhard (associations d'étudiants), Sophie Garcia (CFE-CGC, Équilibre), Françoise Laborde (sénatrice Haute-Garonne), Alain Tache (Réseaulument Egalité), Madeleine Dupuis (conseillère municipale à Toulouse).

La préparation de la campagne de sensibilisation

Début 2011, alors que les orientations générales du Pacte pour l'égalité ont été présentées à la presse, l'idée naît de créer une grande campagne de sensibilisation qui porterait ce Pacte et le ferait connaître au grand public.

Frédérique Agnès, PDG de l'agence **Mediaprism**, qui réalise des enquêtes d'opinion pour le Laboratoire depuis fin 2010, propose de réaliser gracieusement cette campagne. **Jean-Marc Gabon**, directeur artistique de Mediaprism, prend les opérations en main.

En juin, il présente au groupe de travail constitué pour l'occasion 3 propositions de campagne. « **Les femmes, on continue à s'asseoir dessus ou on change pour de bon ?** » est la proposition retenue. Elle est soumise pour avis aux membres du CA du Laboratoire, et ce choix est entériné lors de la réunion du conseil d'administration du 16 juin 2011.

Le réalisateur sera **Laurence Dunmore**, primé au festival de la Publicité de Cannes en 2002 et en 2006 ; **Gang Films** s'occupe de la production ; Patrick Canigher, Jérémie Duriez, Paul Goirand sont les photographes de la campagne. La musique est d'**Ennio Morricone**. Les acteurs, les figurants et le réalisateur acceptent de travailler gratuitement pour soutenir la cause portée par le Laboratoire. **Le tournage a lieu en septembre** et, après la phase de production, le film achevé est présenté au Laboratoire en fin d'année.

Le **plan de communication** de la campagne est mis en place : lancement le 16 janvier 2012 au théâtre du Rond-Point, préparation des partenariats pour la diffusion dans la presse, à la télévision et sur internet, en affichage urbain, dans les salles de cinéma...

Le Pacte pour l'égalité : un fort impact médiatique

En mars et avril 2011, après le lancement des orientations générales du Pacte, celui-ci est présenté dans de nombreux médias :

- une vingtaine d'articles de presse : Journal du dimanche, Libération (x2), Le Parisien-Aujourd'hui, Elle, 20 Minutes, La Dépêche, Le Point, Psychologies Magazine, Sud-Ouest, La Croix, Le Dauphiné libéré, Alternatives économiques, La Marseillaise, Le Monde, Version Femina...
- sites web : Maviepro.fr, Nonfiction.fr, de nombreux blogs.
- radios : Europe 1, France Inter, RFI, France Info, Le Mouv.
- télévisions : Canal +, LCI.

En septembre et octobre, au moment de la signature du Pacte par les candidat-e-s à la primaire socialiste, on recense de nouveau une trentaine de sujets, en presse, web, radio et télévision.

Sur l'ensemble de l'année 2011, et au-delà du Pacte pour l'égalité, les médias ont largement relayé les actions du Laboratoire de l'égalité :

- presse : une soixantaine d'articles
- sites web : une trentaine de posts
- radios : une vingtaine de sujets
- télévisions : une dizaine de sujets

III.

**Au-delà du Pacte,
des prises de position régulières et variées**

Un premier travail sur l'entrepreneuriat féminin

En août 2011, un partenariat est conclu avec la **Caisse des dépôts et consignations**, qui soutient à hauteur de 20 000 euros les actions du Laboratoire de l'égalité visant à promouvoir et à encourager l'entrepreneuriat féminin.

Pour la première année de ce partenariat, les efforts portent principalement sur quatre axes :

- l'élaboration d'un **plan d'action** ambitieux, dont la mise en oeuvre s'étend au-delà de la seule année 2011 ;
- le recensement des **organismes de soutien** à l'entrepreneuriat ;
- la création du **site web**, avec une rubrique dédiée à l'entrepreneuriat, qui offre des informations précises sur les organismes existants ;
- des **entretiens** avec des représentant-e-s de ces organismes, afin de leur présenter le plan d'action du Laboratoire et de les mobiliser pour sa réalisation.

Les autres sujets traités en 2011

Pendant toute l'année 2011, le Laboratoire de l'égalité s'empare des sujets d'actualité qui touchent à l'activité des femmes et à leur représentation dans les sphères de décision.

Seize communiqués sont rédigés et diffusés aux journalistes, mais aussi aux membres du réseau du Laboratoire. L'objectif est de mettre en lumière les conséquences de certaines réformes en cours de discussion sur l'activité des femmes, les insuffisances de leur représentation dans les différentes sphères de la vie publique, les inégalités de répartition des tâches au sein des couples et la persistance des stéréotypes.

Les communiqués sont disponibles dans leur intégralité sur le site web du Laboratoire de l'égalité.

Rythmes scolaires : pour une vision globale des rythmes de vie (01/2011)

Ouvert à une réforme des rythmes scolaires, le Laboratoire de l'Égalité souhaite affirmer le principe suivant : on ne peut réfléchir aux rythmes scolaires et à leur impact sur le bien-être des enfants sans une vision globale des rythmes de vie. (...)

Cantonales : un nouveau revers pour la parité (31/03/2011)

280 conseillères générales ont été élues dimanche 27 mars, contre 2 026 conseillers généraux, soit 13,8 % d'élues et 86,2 % d'élus : force est de constater qu'on est bien loin de la parité dont le principe est inscrit dans la Constitution française.

Pire, en 2014, avec l'entrée en vigueur de la réforme territoriale votée l'année dernière, disparaîtront les seules assemblées paritaires, les conseils régionaux (...).

Le Laboratoire de l'égalité soutient l'Equal Pay Day (06/04/2011)

L'inégalité salariale qui persiste en France entre les hommes et les femmes défie le bon sens, et s'avère contreproductive. On sait que les femmes représentent aujourd'hui la moitié de la population active, qu'elles sont plus diplômées que les hommes, et que leurs compétences sont reconnues. (...)

1^{er} mai : faire progresser l'égalité entre les femmes et les hommes (28/04/2011)

Le Laboratoire de l'égalité se réjouit que la lutte contre les inégalités entre les femmes et les hommes soit l'une des revendications portées par les confédérations syndicales de salariés dans les défilés du 1er mai prochain, journée de solidarité internationale du monde du travail. (...)

Assurer le bien-être des familles (09/05/2011)

Les orientations présentées par l'OCDE dans son rapport du 27 avril intitulé *Assurer le bien-être des familles* rejoignent les propositions du Laboratoire de l'égalité. Ce rapport examine les différentes formes d'aides publiques aux familles (prestations familiales, congé parental, accueil de la petite enfance...) au sein des pays de l'OCDE (...).

Le Pacte civique et l'égalité hommes-femmes (13/05/2011)

Le Laboratoire de l'égalité, qui a lancé un Pacte pour l'égalité dont les propositions en faveur de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes seront soumises aux candidats à l'élection professionnelle, a pris connaissance avec intérêt d'une démarche similaire, le « Pacte civique ». (...)

Festival de Cannes : il faut valoriser la prise de responsabilité des femmes (19/05/2011)

Le Laboratoire de l'égalité se réjouit de la présence de quatre films réalisés par les femmes dans la compétition cannoise. L'année dernière, on n'en comptait aucun, alors que depuis plusieurs décennies les femmes ont massivement investi le champ de la création cinématographique, dans le monde entier et en France en particulier. (...)

Promouvoir une culture de l'égalité (26/05/2011)

Le Laboratoire de l'égalité déplore la persistance de stéréotypes sexistes dans les discours de certaines personnalités politiques et de leaders d'opinion, relayés sans recul par certains médias, et qui semblent bien rétrogrades au regard des attentes des Françaises et des Français en matière d'égalité entre les femmes et les hommes. (...)

La parité aux législatives de 2012, c'est maintenant ! (06/06/2011)

Avec 18,9 % de femmes parmi les député-e-s, la France occupe le triste 19^e rang de l'Union européenne en matière de représentation nationale. Pour construire une société égalitaire, à laquelle aspirent les Françaises et les Français, le monde politique doit montrer l'exemple et s'imposer des règles pour que femmes et hommes soient également représentés dans la nouvelle Assemblée nationale issue des scrutins des 10 et 17 juin 2012. (...)

Valoriser l'implication des pères (07/06/2011)

Le Laboratoire de l'égalité se réjouit la publication du rapport de Brigitte Grézy sur l'égal accès des femmes et des hommes aux responsabilités familiales, remis aujourd'hui à la ministre des Solidarités. La valorisation de l'implication des pères dans la vie familiale, qui nécessite de faciliter la conciliation entre la vie professionnelle et la vie personnelle, est en effet l'un des quatre axes du Pacte pour l'égalité (...).

Présidentielle 2012 : un premier aspirant candidat s'engage sur le Pacte pour l'égalité (16/06/2011)

Le député et maire d'Evry Manuel Valls, candidat à la primaire du Parti socialiste, est le premier prétendant à l'élection présidentielle à avoir signé aujourd'hui le Pacte pour l'égalité du Laboratoire de l'égalité, par lequel il s'engage, s'il est choisi comme candidat et élu en mai 2012, à instaurer l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes. (...)

Femmes et dépendance : la triple peine ? (22/06/2011)

Le Laboratoire de l'Égalité, dont l'objectif est d'obtenir la mise en oeuvre effective de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, souligne que les femmes sont plus concernées que les hommes par les projets de réformes visant à maîtriser les coûts de la dépendance. (...)

Élection présidentielle et égalité femmes-hommes : les préférences des Françaises et des Français (23/06/2011)

86% des Français se déclarent concernés par l'élection présidentielle de 2012, selon la dernière enquête réalisée par MediaPrism Group pour le Laboratoire de l'égalité, et 88 % des répondants jugent importante question de l'égalité hommes / femmes. Plus des ¾ des répondants considèrent u'il est important de mettre le sujet de l'égalité hommes / femmes à l'ordre du jour de l'élection présidentielle de 2012 (...).

Présidentielle 2012 : les français désireux d'un meilleur partage des tâches familiales et domestiques (27/06/2011)

Alors que la ministre des Solidarités réunira demain, mardi 28 juin, une conférence sur le partage des responsabilités professionnelles et familiales, le Laboratoire de l'égalité a voulu sonder les Françaises et les Français sur leur implication dans la vie familiale et domestique et les faire réagir sur ses propositions, au travers d'une enquête réalisée par MediaPrism Group. (...)

Le Laboratoire de l'égalité engage les candidats aux primaires du Parti socialiste à signer le Pacte pour l'égalité (13/07/2011)

Maintenant que les candidats aux primaires citoyennes organisées par le Parti socialiste sont tous déclarés, le Laboratoire de l'égalité appelle Martine Aubry, Jean-Michel Baylet, François Hollande, Arnaud Montebourg et Ségolène Royal à signer son Pacte pour l'égalité, que seul Manuel Valls a pour l'instant signé. (...)

Déconstruire les stéréotypes pour lutter contre les violences (25/11/2011)

À l'occasion de la Journée internationale des violences faites aux femmes du 25 novembre, le Laboratoire de l'égalité soutient les associations de terrain qui œuvrent au quotidien pour protéger les femmes et sensibiliser la population. Sur la question des violences, le Laboratoire de l'égalité considère qu'il est essentiel de s'attaquer au sexisme et de déconstruire les stéréotypes de genres, qui constituent les racines des inégalités, à tous les niveaux. (...)

Conclusion

L'année 2011 aura été une année charnière pour le Laboratoire de l'égalité, qui a su imposer son originalité, démontrer son expertise et faire entendre sa voix. Il est désormais reconnu comme un acteur incontournable de l'égalité entre les femmes et les hommes.

En ce qui concerne la structuration et la gouvernance du Laboratoire

Le **comité d'orientation** a continué de s'étoffer et s'est ouvert à des expert-e-s qui ne sont pas issus du seul monde de la recherche, tandis que le **conseil d'administration** a conservé un équilibre entre les différents secteurs de la société. On compte environ 30 % d'hommes dans ces deux instances.

L'équipe permanente a été consolidée, avec le recrutement d'une salariée, qui est passée à plein temps début 2012. **L'équipe bénévole** a montré au cours de cette année écoulée sa forte mobilisation et son grand professionnalisme, en prenant en charge des projets lourds mais essentiels, que ce soit l'élaboration du Pacte pour l'égalité, l'organisation du Tour de France, la recherche de financements ou l'animation de la page Facebook.

Les **adhérent-e-s** étaient encore en nombre restreint en 2011, mais la campagne de sensibilisation et l'ouverture des adhésions au grand public permet d'espérer un nombre d'adhérent-e-s plus important en 2012.

Le **réseau** des personnalités qualifiées continue de s'étoffer, ce qui donne au Laboratoire une force et une capacité d'analyse très précieuses.

Les **partenariats** avec les entreprises se sont multipliés, les contreparties offertes par le Laboratoire ont été formalisées et étoffées, et un Club des partenaires a été créé début 2012, au sein duquel des projets ambitieux se dessinent. Cela a permis d'obtenir un budget du Laboratoire en augmentation en 2011, et de nouveau en 2012.

En ce qui concerne le Pacte pour l'égalité

D'ores et déjà, on peut affirmer que les efforts produits en 2011 ont porté leurs fruits en 2012.

Le Pacte pour l'égalité a été signé par 5 des 10 candidat-e-s à l'élection présidentielle, et le sujet de l'égalité femmes-hommes a été bien présent dans la campagne, avec des propositions de mesures concrètes de la part des candidat-e-s et une attention particulière des médias et de l'opinion publique.

Grâce à des partenariats efficaces avec des diffuseurs soucieux de s'engager pour l'égalité, **la campagne de sensibilisation a été particulièrement visible** et très bien identifiée par le grand public, qui a plébiscité son humour et son audace. Le Laboratoire de l'égalité en a retiré des bénéfices importants en termes d'image et d'audience.

Le **Tour de France** a fait étape dans 10 villes, avant l'arrivée à Paris, attirant près d'un millier de personnes venues écouter une centaine d'intervenant-e-s au total.

Et pour la suite ?

Au-delà du Pacte, de nombreux sujets restent à traiter, que ce soit les professions libérales, le travail domestique, l'orientation scolaire, l'entrepreneuriat féminin ou les stéréotypes.

Les 20 propositions du Pacte pour l'égalité et la campagne de sensibilisation resteront d'actualité après les élections de 2012, mais une nouvelle page s'ouvre pour le Laboratoire de l'égalité à partir du deuxième semestre 2012.

Que faire **en 2012 et 2013**, quels sujets traiter, de quelle façon ? Quelle vocation et quels objectifs pour le Laboratoire d'ici à cinq ans ? Ces sujets seront abordés et débattus par les différentes instances du Laboratoire en mai et juin 2012.

À suivre...

Annexe

Les 20 propositions du Pacte pour l'égalité

1

PARITÉ

ET ACCÈS DES FEMMES AUX RESPONSABILITÉS

Que ce soit en politique, dans les entreprises, la fonction publique, les syndicats ou les associations, les femmes accèdent de façon minoritaire aux postes de responsabilité, de décision et de pouvoir. Les progrès vers la parité sont indispensables pour une démocratie digne de ce nom.

1. Renforcer la parité en politique

- a) **Réserver le financement public aux partis qui présentent 50 % de candidates aux élections** (à des places éligibles). Instaurer la règle du non cumul des mandats.
- b) **Instaurer une répartition équitable** femmes-hommes selon des critères objectifs au regard de la probabilité de remporter une élection.
- c) Adopter le système proportionnel de liste avec alternance femmes-hommes pour l'élection des **conseillers territoriaux**, afin d'atteindre **50 % de femmes élues**.
- d) Réserver à une femme toute fonction élective abandonnée en cours de mandat par son titulaire, tant que la parité ne sera pas atteinte.

2. Faire « exploser le plafond de verre » dans les entreprises et les services publics

- a) **Évaluer l'application de la loi portant à 40 %** la part des femmes dans les conseils d'administration des entreprises. Pour les autres instances de décision (directoires, comités exécutifs et comités de direction), rendre obligatoire **un plan de progression de la mixité**, avec ce même objectif de 40 %.
- b) **Atteindre la proportion de 50 % de féminisation, dans les instances de direction des trois fonctions publiques** (d'État, territoriale et hospitalière) sans omettre les postes de professeur et les postes de responsabilités dans les universités, ainsi que dans le monde de la création artistique.
- c) **Exiger la parité de tous les modes de recrutement** des hauts fonctionnaires : mixité des jurys de concours, parité dans les promotions internes.
- d) **Publier les résultats** concernant la féminisation dans les entreprises et les services ainsi que les moyens mis en œuvre. Mettre en place un dispositif de contrôle et d'évaluation. Imposer la production d'indicateurs sexués dans les bilans sociaux annuels, dans le privé comme dans le public.

3. Dans les organisations syndicales et les associations, faciliter, par tous les moyens, l'accès des femmes aux postes de décisions et de responsabilité, jusqu'à obtention de la parité.

4. Dans tous les domaines, accompagner les femmes candidates à l'accès à des fonctions électives et de responsabilité (mentoring, réseaux...). Mobiliser largement les élu-es sur la lutte contre les stéréotypes pour lever les freins au partage entre femmes et hommes de l'exercice du pouvoir.

2

ÉGALITÉ SALARIALE ET LUTTE CONTRE LA PRÉCARITÉ

*Aujourd'hui, l'écart entre les salaires masculins et féminins est de 27 %.
Donnons-nous les moyens de réduire cet écart de 10 points en 10 ans.*

5. Mettre fin au travail à temps partiel subi

- a) **Interdire les petits emplois à temps partiel** de moins de 16 heures par semaine (sauf exceptions).
- b) Majorer de 25 % les heures faites en dépassement de la durée prévue au contrat de travail (heures dites complémentaires).
- c) Obliger les entreprises à proposer un emploi à temps complet aux personnes à temps partiel après six mois de travail (sauf cas particuliers).

6. Appliquer le principe « à travail de valeur égale, salaire égal et carrière égale »

- a) **Instaurer un plan de rattrapage des salaires féminins en 5 ans**, quand ils apparaissent inférieurs aux salaires masculins, en comparant, dans la branche ou dans l'entreprise, les postes de travail selon le niveau de formation, la charge mentale ou physique et les responsabilités.
- b) **Supprimer l'impact négatif des congés de toutes sortes liés aux raisons familiales**, non seulement pour les augmentations de salaire, mais pour toutes les décisions influant sur la carrière (formation, avancement, évaluation). Sanctionner les entreprises qui discriminent les femmes sur la base de ces absences.
- c) **Proportionner les objectifs individuels et collectifs et l'évaluation des performances au temps partiel**, pour toute décision en matière de progression professionnelle, de salaire et de formation.
- d) **Suivre, dans le rapport de situation comparée, les carrières des femmes et des hommes** et obliger les entreprises à adopter un plan de rattrapage et de lutte contre les discriminations directes et indirectes.

7. Réformer l'impôt sur le revenu

Mettre fin à l'imposition globale des couples et **individualiser l'impôt sur le revenu**, tout en maintenant la prise en compte des charges de famille, pour que l'impôt de chacun-e, quel que soit son état civil, soit juste et proportionnel à son salaire.

8. Améliorer les retraites des femmes

Relever les retraites des femmes, encore très souvent inférieures à celles des hommes, du fait des inégalités de traitement et de carrière qui les ont touchées au cours de leur vie professionnelle.

- a) Ramener à 65 ans l'âge d'attribution de la retraite à taux plein.
- b) Étendre le principe de la réversion aux conjoint-es pacsé-es.
- c) Améliorer l'ensemble des droits familiaux qui corrigent sans les effacer les inégalités femmes-hommes, comme les majorations de durée d'assurance.
- d) Étudier au sein du Conseil d'orientation des retraites l'impact de la réforme sur les femmes et les hommes.

3

CONCILIATION DES TEMPS DE VIE ET IMPLICATION DES HOMMES

Les femmes assument les deux tiers des tâches domestiques et passent trois fois plus de temps à s'occuper des enfants. Créons les conditions d'un partage égal des tâches familiales et domestiques entre les femmes et les hommes.

9. Donner les moyens à toutes les femmes de travailler après la naissance d'un enfant

Créer 500 000 places d'accueil des jeunes enfants. Garantir la restauration scolaire et l'accueil des écoliers jusqu'à 18 h 30 ainsi que le mercredi et pendant les vacances scolaires, en améliorant la formation et le statut des personnels qui s'occupent des enfants dans l'école.

10. Aider les pères à s'impliquer dans la vie familiale

a) Allonger le congé de paternité de deux semaines, pour le porter à quatre semaines, financé à 100 %.

b) Instaurer un congé parental raccourci à un an, partagé entre les deux parents et rémunéré à hauteur de 80 % du salaire, jusqu'à 1 800 euros par mois.

c) Mettre en place une campagne de valorisation du partage égal des tâches quotidiennes domestiques et familiales entre les femmes et les hommes.

d) Reconnaître aux pères le droit de réclamer du temps pour leurs enfants et mettre en place des **aménagement de l'organisation du travail.**

e) Mettre fin aux temps de travail excessifs imposés et au culte du présentisme, limiter les horaires atypiques.

11. Faciliter la conciliation pour le soutien aux parents dépendants

Aider les hommes et les femmes actifs qui soutiennent **un parent dépendant.**

a) Renforcer le système public de prise en charge professionnelle des personnes âgées à domicile.

b) Instaurer un droit à l'aménagement du temps de travail pour leur apporter l'aide complémentaire nécessaire sans interrompre leur emploi.

4

PARTAGE D'UNE CULTURE DE L'ÉGALITÉ

Lutter contre les stéréotypes sexués qui orientent les projets de vie des filles et des garçons et qui limitent les ambitions, agir pour promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes.

12. Établir un « Contrat pour l'égalité » dans l'éducation à tous les niveaux, depuis les établissements d'accueil de la petite enfance, les écoles, collèges et lycées, jusqu'aux études supérieures.

a) Organiser une formation spécifique des enseignant-es et des équipes éducatives sur les représentations stéréotypées des rôles des femmes et des hommes. Mettre au point et diffuser une pédagogie et des outils de l'éducation à l'égalité entre femmes et hommes dès le plus jeune âge.

b) Réformer les contenus et les supports pédagogiques qui véhiculent ces représentations stéréotypées : littérature enfantine, manuels scolaires... Assurer une éducation à une sexualité respectueuse de soi-même et d'autrui. Créer dans les établissements scolaires des « observatoires du respect entre les filles et les garçons ».

c) Créer des unités d'enseignements sur l'égalité femmes-hommes et sur le genre dans les universités et les grandes écoles. Promouvoir les recherches dans ce domaine grâce à des bourses d'études pour les étudiant-es.

13. Faire évoluer les images sexuées des métiers et des rôles familiaux des femmes et des hommes

a) Élargir l'éventail des choix d'orientation scolaire, pour les filles comme pour les garçons, pour changer les images des métiers traditionnellement dévolus aux hommes et aux femmes.

b) Favoriser des orientations diversifiées pour constituer des viviers de femmes et d'hommes dans toutes les filières professionnelles, et en particulier dans les métiers porteurs d'emplois.

14. Sensibiliser l'opinion et dénoncer le recours aux stéréotypes sexistes

a) Mener une campagne d'intérêt général pour l'élimination de toutes les formes de communication qui maintiennent les femmes et les hommes dans un système de symboles et de références liés à la domination des femmes par les hommes (en lien avec le Conseil supérieur de l'audiovisuel).

b) Déployer des campagnes de communication pour combattre les propos et les pratiques sexistes et le harcèlement sexiste et sexuel au travail, dans les entreprises publiques et privées ainsi que dans le monde politique.

Axe transversal

LES MOYENS DE CETTE ÉGALITÉ

Une politique et un dispositif national à la hauteur des enjeux

15. Créer un ministère de l'Égalité femmes-hommes et lancer un **plan global** pour l'égalité femmes-hommes en France, structuré, coordonné et cohérent, avec des objectifs et des indicateurs de mesure des avancées réalisées dans chaque domaine. Décliner un **programme interministériel**, nommer des « correspondant-es égalité » dans tous les ministères, avec une formation des acteurs et actrices concerné-es. **Créer un centre de ressources** national, pour produire des statistiques et des analyses, collecter et partager les bonnes pratiques. Déployer des **moyens financiers** adéquats.

16. Promouvoir le Label Égalité auprès des entreprises, des administrations et des collectivités.

Un développement à l'échelle européenne et internationale

17. Faire de l'égalité femmes-hommes une priorité en matière de politique étrangère, et intégrer cette priorité de façon transversale, à tous les niveaux, dans les relations bilatérales et multilatérales.

18. Développer les échanges de pratiques et la mise en réseau à l'échelle internationale et européenne, pour tous les champs concernés par ce Pacte, en application de la Stratégie européenne pour l'égalité entre les femmes et les hommes (2010-2015) et du Pacte européen pour l'égalité hommes-femmes (2011-2020).

19. Veiller à ce que les financements européens, en particulier le Fonds social européen (FSE), concourant à l'objectif égalité dans l'emploi, soient mobilisés, tant dans leur utilisation globale, que dans la répartition et le déploiement de ces fonds en France.

20. Promouvoir la Charte de l'égalité entre les femmes et les hommes dans la vie locale, portée par le Conseil des communes et des régions d'Europe. Apporter un label et un soutien aux collectivités qui s'engagent (villes, départements, régions).